

**ASSEMBLÉE RÉUNIE DE LA COMMISSION
COMMUNAUTAIRE COMMUNE**

**VERENIGDE VERGADERING VAN DE
GEMEENSCHAPPELIJKE GEMEENSCHAPSCOMMISSIE**

COMPTE RENDU INTÉGRAL

INTEGRAAL VERSLAG

SÉANCE PLÉNIÈRE DU VENDREDI 9 FÉVRIER 2018

PLENAIRE VERGADERING VAN VRIJDAG 9 FEBRUARI 2018

COMPTE RENDU PROVISOIRE

Non encore approuvé par les orateurs.
Ne pas citer sans mentionner la source.

VOORLOPIG VERSLAG

Nog niet goedgekeurd door de sprekers.
Niet citeren zonder de bron te vermelden.

PRÉSIDENCE : M. CHARLES PICQUÉ, PRÉSIDENT.

[101]

- *La séance est ouverte à 15h52.*

M. le président.- Je déclare ouverte la séance plénière de l'Assemblée réunie de la Commission communautaire commune du vendredi 9 février 2018.

[105]

EXCUSÉS

M. le président.- Ont prié d'excuser leur absence :

- M. Pascal Smet, à l'étranger ;
- M. Willem Draps, en réunion de commission au Parlement Benelux ;
- Mme Simone Susskind ;
- M. Michel Colson ;
- Mme Catherine Moureaux.

[107]

COMMUNICATIONS FAITES À L'ASSEMBLÉE RÉUNIE

COUR DES COMPTES

Droit de regard et d'information des parlementaires

M. le président.- Par lettre du 31 janvier 2018, la Cour des comptes transmet, en application des articles 33 à 36 de son règlement d'ordre du 5 février 1998, sa réponse à la lettre du 18 décembre 2017 de M. Arnaud Verstraete dans le cadre du droit de regard et d'information des parlementaires.

- Renvoi aux Commissions réunies de la santé et des affaires sociales.

PROJETS D'ORDONNANCE

Dépôt

M. le président.- En date du 30 janvier 2018, le Collège réuni de la Commission communautaire commune a déposé le projet d'ordonnance portant assentiment à l'accord de coopération du 14 juillet 2016 entre la Communauté flamande, la Région wallonne, la Commission communautaire commune et la Communauté germanophone concernant les modifications à apporter à la réglementation relative aux allocations familiales (n° B-107/1 – 2017/2018).

- Renvoi à la Commission des affaires sociales.

M. le président.- En date du 7 février 2018, le Collège réuni de la Commission communautaire commune a déposé les projets d'ordonnance suivants :

- projet d'ordonnance autorisant l'Office bicommunautaire de la santé, de l'aide aux personnes et des prestations familiales (Iriscare) à participer au régime de pension instauré par la loi du 28 avril 1958 relative à la pension des membres du personnel de certains organismes d'intérêt public et de leurs ayants droit (n° B-108/1 – 2017/2018).

- Renvoi aux Commissions réunies de la santé et des affaires sociales.

- projet d'ordonnance relative à l'aide d'urgence et à l'insertion des personnes sans abri (n° B-109/1 – 2017/2018).

- Renvoi à la Commission des affaires sociales.

De heer Arnaud Verstraete (Groen).- Excuseer, mijnheer de voorzitter. Ik heb iets niet begrepen van wat u net hebt voorgelezen over de kinderbijslag. U sprak nogal snel in het Frans. Kunt u het herhalen?

De voorzitter.- Ik zal het herhalen in het Nederlands. Het gaat om het tweede ontwerp van ordonnantie:

- ontwerp van ordonnantie houdende instemming met het Samenwerkingsakkoord van 14 juli 2016 tussen de Vlaamse Gemeenschap, het Waals Gewest, de Gemeenschappelijke Gemeenschapscommissie en de Duitstalige Gemeenschap betreffende de aan de kinderbijslagregeling aan te brengen wijzigingen (nr. B-107/1 – 2017/2018) ingediend door het Verenigd College van de Gemeenschappelijke Gemeenschapscommissie.

[113]

[115]

M. le président.- La séance plénière de l'Assemblée réunie de la Commission communautaire commune est close.

Prochaine séance plénière sur convocation du président.

- *La séance est levée à 15h55.*

[117]